

La vie revue et corrigée : le cas des xénogreffes

Lex Electronica, vol. 10, n° 2 (numéro spécial), Automne 2005,
<http://www.lex-electronica.org/articles/v10-2/saint-germain.pdf>

Christian SAINT-GERMAIN*

On peut concevoir une morale au regard de laquelle le mal ne soit pas forcément une faute ni un péché. On peut même concevoir, mais la gageure en devient difficile, une morale qui assimile le mal à une faute sans pour autant que cela implique forcément un malfaiteur au sens littéral. Isabelle Rieusset-Lemarié.

Ce modeste essai vise à inventorier et à réfléchir à un certain nombre d'enjeux de nature économique, religieuse et juridique¹ découlant de la mise en application des biotechnologies et nommément ceux présidant aux xénogreffes. Il ne saurait bien sûr être ici question, de prétendre à un traitement ou à une étude exhaustive de toutes les facettes impliquées par l'implantation de cette nouvelle technologie.

* Professeur titulaire, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal.

1 Il importe aussi de noter qu'il n'existe pas encore à notre connaissance d'étude spécifique, de point de référence quant à l'arrimage de cette technologie médicale avec le corps social ni de configuration ou de délimitation du site juridique à travers lequel un pareil effort de transfert génétique entre l'animal et l'humain pourra s'effectuer. Conséquemment, notre lecteur comprendra que cette analyse ne saurait se contenter d'étaler et de commenter les montages législatifs pertinents, puisqu'il n'en existe point (à l'exception des travaux du Nuffield Council of Bioethics du Royaume Uni et de l'Institute of Medicine's (IOM) Council of Care Technology) encore spécifique aux xénogreffes, à la différence des autres domaines de la biotechnologie prolifères en documents de toutes natures sur les protocoles de consentement, lignes directrices et les règles à suivre en matière de nouvelles drogues ou de nouveaux traitements. Cette dernière situation d'inflation documentaire offre le plus souvent l'opportunité aux juristes de s'adonner à de suaves comparaisons des droits inter-étatiques en réduisant à leur plus simple expression leur part ou leur implication subjective de commentateur. En ce qui a trait aux travaux du Nuffield Council of Bioethics du Royaume Uni et de l'Institute of Medicine's (IOM) Council of Care Technology) voir A. S. DAAR, «Ethics of Xenotransplantation : Animal Issues, Consent, and Likely Transformation of Transplant Ethics, *World Journal of Surgery*, novembre-décembre 1997, 21/9, p. 975-982.

En effet, cette technique de greffe révolutionnaire suppose la modification de l'intégrité génétique de l'animal (en particulier celle du porc) par l'insertion de gènes humains susceptibles de produire dans l'animal des organes humanisés en quantité suffisante pour alimenter les besoins des receveurs.

Cette procédure a pour avantage de réduire le risque d'incompatibilité et de rejet hyper aigu, problème maintes fois rencontré dans les méthodes de greffes traditionnelles et surtout d'augmenter la possibilité pour les patients actuellement ignorés (pour des raisons médicales) dans les listes d'attente, de voir corriger des pathologies par des greffes plus nombreuses. Il suffit en fait de pallier à la rareté des organes humains, par l'insertion de gènes humains dans l'animal, de désactiver ainsi le système immunitaire du porc pour que l'organisme porcin produise un organe qui, bien que d'origine animale, conserve toutes les particularités d'un organe humain.

Cette percée spectaculaire du génie génétique commande cependant un certain nombre de questions car elle redessine et remet en question les rapports traditionnels de l'être humain et du vivant en général, de l'être humain en tant que vivant. Cette avancée médicale ouvre en fait une brèche entre les espèces en faisant communiquer génétiquement l'animal et l'humain, division fondatrice et identitaire sur laquelle s'articule les symboliques religieuses, en particulier celle du judaïsme et du christianisme.

Quant à cet exercice prospectif, il ne consiste pas à tracer un chemin dans un labyrinthe réglementaire, de compiler ou de gloser. Il nous donnera l'occasion de formuler quelques observations provisoires sur la dynamique inhérente au développement de cette technologie, sur sa nouveauté de même que sur les contraintes qu'elle est susceptible d'exercer sur les imaginaires.

Il s'agit ici d'observer d'une manière questionnante et à vrai dire un peu «dégrisée» des merveilles de l'horizon technologique qui a toutes les apparences d'un miracle. Faut-il rappeler que dans le domaine de la technologie comme dans celui du phénomène religieux, il n'est guère de miracle sans controverse ou qui laisse les observateurs indifférents quant à leur mise en fabrique. Les xénogreffes ont selon nous, ici valeur de paradigme, de révélateur exemplaire de la soif immodérée de guérison qui parcourt l'Occident développé — au moment où paradoxalement (est-ce paradoxal ou précisément une foi substitutive?) se dissipe toutes illusions religieuses — tout autant que d'indicateur de l'état de réceptivité extrême des mentalités à l'égard du «salut médical» ainsi mis en marché.

Des attentes religieuses au coeur de la technique

Il importe maintenant de présenter sommairement les divisions de notre essai et de faire saillir ses articulations principales. Il aborde une question peu fréquentée des anthropologues : celle de la confusion des attentes entre les promesses anciennes de la religion et leur remplacement par la technologie (dont les xénogreffes sont un des «miracles» particulier).

Ensuite, il analyse les liens entre le concept d'exploitation de la vie animale et l'insouciance à l'égard des risques de contamination inédits dans le cadre des xénotransplantations. Il s'agira de montrer que la portée de cette technologie s'inscrit dans un horizon plus large et qu'elle dépasse sa finalité thérapeutique, qu'elle a valeur de signe précurseur marquant l'abattement des cloisons qui séparent les règnes animal et humain. Cette mainmise à travers la manipulation et les transferts génétiques subordonne ainsi le vivant en tant qu'il apparaît successivement sous des formes diverses : du virus, de l'animal jusqu'à l'être humain.

Du point de vue de la science, ces formes ne sont que des moments particuliers d'une sélection évolutive que l'on comprend désormais de l'intérieur. Il s'agit de rien de moins que d'un projet de réécriture (grâce notamment à toutes les techniques sectorielles qui vont de l'insémination artificielle, aux thérapies géniques et éventuellement vers le clonage etc.) de la vie, mieux encore qu'elle ne s'est, elle-même donnée à voir au commencement. L'être humain déroule le scénario de la vie pour en recopier des chapitres, des passages, éventuellement les paragraphes les plus rentables pour les technologies pharmaceutiques.

Il s'agit bien sûr de l'expression finale de la domination scientifique qui dispose sur son passage des interdits religieux séculaires, des prudences ancestrales, de la crainte révérencielle à l'égard de la nature comme s'il s'agissait d'autant d'avatars pittoresques d'une mentalité naïve, pré-scientifique. Dans cette optique, l'être humain est éventuellement perçu en dehors de toute référence à la dignité de sa vocation : l'homme apparaît dans ce contexte comme étant lui aussi essentiellement impliqué dans un

processus évolutif, une séquence et s'accomplit par là, une complète «désacralisation de l'humain»².

C'est la vie nue entendue comme un continuum qui intéresse cette biopolitique de la captation, au même titre que l'étaient récemment encore, les possibilités de domestiquer l'énergie contenue par les matériaux fissibles qui fascinait la physique nucléaire. Il s'agit d'un effort de reconfiguration du devenir de l'alphabet primordial des énergies élémentaires, et en fait de l'étape terminale de l'histoire de la domination de l'homme sur la nature.

Dans ce dernier cas, nous suggérerons tout au long du texte qu'il existe une certaine parenté structurale entre les menaces causées à la vie par le développement et l'exploitation de l'énergie atomique et celle susceptible de se produire dans la «mise au pas» économique de la vie microscopique. Est-il nécessaire d'ajouter qu'autant dans l'expansion des technologies nucléaires que dans celle des biotechnologies, les réticences intellectuelles, les critiques ou encore les mises en garde ne seront jamais à la mesure des intérêts économiques qui poussent vers les sociétés développées, — confondues à l'idée de progrès —, ces entreprises à hauts risques.

Notre analyse traite finalement de l'utilisation du porc comme animal surdéterminé symboliquement dans les religions monothéistes et par la même occasion de la division religieuse structurante du pur et de l'impur. Sommes-nous encore justifiés d'accorder une valeur à la division entre les règnes, de respecter le rationnel des classifications religieuses?

De la démocratie aux biocraties

Cet exercice suggère aussi le degré d'impuissance devant le caractère irrésistible des pressions technologiques et leur insaisissabilité dans le cadre de l'espace démocratique traditionnel des États néo-libéraux, sauf peut-être à l'occasion de forum d'experts qui sont le plus souvent directement intéressés (financièrement ou scientifiquement) et donc partiaux.

2 Bernard EDELMAN, «Entre personne humaine et matériau humain : le sujet de droit», dans B. EDELMAN (dir.), *L'homme, la nature et le droit*, Paris, Christian Bourgeois Éditeur, 1988, p. 113.

Dans ce contexte aussi, les commentateurs de ces technologies, les bioéthiciens, eux aussi experts dans l'art de deviser restent susceptibles de rejets par cette nouvelle «aristocratie scientifique», s'il leur prenait l'envie d'intervenir socialement dans le sens de l'interdit, du moratoire ou en dehors de leur rôle assigné de figurants institutionnels³.

Que peuvent d'ailleurs valoir ces agréables péroraisons en face de la puissance du fait scientifique accompli? Et comment du point de vue de la sociologie du droit moderne, le législateur traditionnel peut-il formuler et faire respecter efficacement quelque interdit que ce soit, à l'égard de ce qu'il ne peut assimiler autrement que sous la forme de comité scientifique dont les membres sont choisis parmi des scientifiques d'un domaine ou encore pour la plupart intéressés, à divers degrés, dans cette recherche même⁴.

Force sera peut-être aussi d'admettre que la raison scientifique échappe à la raison procédurale ou même, en dernière analyse, à toutes les formes actuellement connues de la discussion démocratique. Mais cette prise de conscience implique elle-même tout un programme... qui ne fait pas ici l'objet de notre propos. «Le spectre qui hante cette fin de siècle n'est plus le communisme, mais la dérive technologique du capitalisme industriel : jusqu'où peut-on aller trop loin dans la dynamique de l'innovation?»⁵.

Et c'est la conjonction de la recherche de profit et la création de biens et de services de toutes natures qui pousse les systèmes capitalistes à mettre en péril leur propre réalisation. Il n'est pratiquement aucun interdit bio-éthique qui puisse tenir (ou même faire consensus de manière durable) sans remettre en cause la logique profonde du développement économique. Jean Baechler écrit : «L'expansion du capitalisme tire ses origines et sa raison d'être de

3 Christian SAINT-GERMAIN, «De la décision au sein des dispositifs éthiques», dans André MINEAU (dir.), «Actes du colloque de "l'Éthique aux Éthiques"», *Éthica*, automne 1997, 9/2 T. 2, p. 135-146.

4 L'article de A. S. DAAR «Ethics of Xenotransplantation : Animal Issues, Consent, and Likely Transformation of Transplant Ethics», est typique de la rhétorique scientifique de soutènement derrière une innovation bio-médicale. Ce texte fort intéressant du point de vue des informations scientifiques qu'il contient demeure toutefois du point de vue éthique d'une superficialité déroutante en plus de mettre en évidence le niveau de duplicité entre les intérêts du chercheur et leur confusion entretenue avec la poursuite du bien commun. *Op. cit.*, note 1.

5 Jean-Jacques SALOMON, *Le destin technologique*, Paris, Gallimard, 1992, p. 332.

l'anarchie politique»⁶. Pourquoi? Parce que le niveau de commerce optimal implique l'abattement des cloisons et un espace homogène où peuvent circuler des entrepreneurs, c'est-à-dire des «acteurs économiques qui combinent des facteurs non à leur propre usage, mais *pour* le marché. [...] Une économie démocratique est une économie d'entrepreneurs»⁷.

Il importe donc de constater que le fondement politique d'une société ouverte demeure la liberté d'entreprendre et de parfaire. «Laisser les citoyens libres d'entreprendre et les récompenser par le profit de leurs entreprises, ce serait encourager des innovations permanentes et perpétuelles, et garantir un développement économique sans fin»⁸. À l'inverse :

*Dans une économie anticapitaliste, les entrepreneurs sont absents et interdits de séjour. Les initiatives sont prises par des bureaucrates, des fonctionnaires, des responsables politiques. C'est une économie sans profit, puisque le régime ne reconnaît ni initiatives, ni marchés, ni prix.*⁹

Un marché capitaliste a, par nature, trois dimensions. En tant que marché, il est réglé, c'est-à-dire soustrait à la violence et à la ruse. En tant que capitaliste, il doit être en expansion continue, puisqu'il définit un «état chrématistique» de l'économique¹⁰. Or, l'expansion continue du marché ou cet «état chrématistique» du développement rend impossible la pérennité des principes éthiques qui devraient guider l'action durable des êtres humains et c'est le principe de la «pente savonneuse» et du ce-qui-est-possible doit être expérimenté qui commande l'horizon utopique d'un développement «sans fin». C'est d'ailleurs ce développement sans fin qui met en danger l'écosystème.

6 Jean BAECHLER, *Le capitalisme 1. Les origines*, Paris, Gallimard, 1995, p. 258

7 Jean BAECHLER, *Ibid.*, p. 85 et 105.

8 Jean BAECHLER, *Ibid.*, p. 107.

9 Jean BAECHLER, *Ibid.*, p. 87.

10 Jean BAECHLER, *Le capitalisme 2. L'économie capitaliste*, Paris, Gallimard, 1995, p. 13.

Personne ne détient d'autorité «morale» suffisante dans une société ouverte pour faire prévaloir une optique sur une autre ou pour désintéresser des «entrepreneurs» d'offrir des services. Et l'encadrement réglementaire des technologies même dans l'inflation bureaucrate ne parvient à en garantir l'innocuité. Qui plus est, «les comités d'experts ont rarement été infailibles dans leur gestion des risques “infimes”, comme nous l'ont enseigné les précédents de la “vache folle”»¹¹.

Comme note à cet égard Declan Butler, dans un article important intitulé : «L'homme peut-il impunément recevoir des greffes d'origine animale?», qu'une des responsables de la Food and Drug Administration, Mary Pendergast a déclaré que : «La technologie ne va pas attendre que les autorités sanitaires décident quoi faire» et un des virologistes de la Southwest Foundation for Biomedical Research et conseiller de la FDA en matière de xénogreffe déclarait à son tour : «Un climat anti-réglementation règne aujourd'hui aux États-Unis. Je ne suis guère optimiste sur la capacité des agences de santé à faire passer l'intérêt collectif avant les intérêts de quelques-uns»¹².

Le développement des xénogreffes serait de fait, la contrepartie scientifique à l'esprit de rentabilité, d'utilisation maximale de la matière vivante. Cette démarche s'inscrirait avec «bonheur» si l'on peut dire, dans l'économie de marché néo-libérale. Il n'y aurait plus de manque d'organe ni même de don proprement dit mais une marchandisation parfaite de tous les aspects de la vie. Comme le souligne A. Daar :

*The metaphor of the “gift” already under challenge will be eroded further. Organs will be commodities to be bought and sold. “Donation” will become an alien concept : altruism (overstated in the past) will not apply and organ sharing will become organ commerce.*¹³

La seule «limite» au développement scientifique réside peut-être ici uniquement dans la catastrophe, le lapsus meurtrier des montages viraux.

11 Declan BUTLER, «L'homme peut-il impunément recevoir des greffes d'origine animale?», *Le Monde*, Paris, 1998, p. 24-27.

12 *Ibid.*, p. 26.

13 A. S. DAAR, *op.cit.*, note 1, p. 978.

Le temps de la technique

Il importe maintenant de décrire l'implantation dans le paysage social de cette chimère au sens propre du terme. Le caractère de nouveauté confère à cette application concrète du génie génétique une actualité stupéfiante dans la mesure où l'on assiste actuellement à d'incessants appels médiatisés de receveurs en attente de greffe et alors que s'affinent les techniques de «sédution pédagogique» pour obtenir, principalement des conducteurs d'automobiles, le consentement écrit à la donation de leurs précieux organes advenant leur décès.

Les effets de cette pénurie d'organes disponibles pour transplantation font également découvrir, non sans horreur, (bien que cette réalité commerciale commence à être documentée) un marché noir dans les pays du tiers monde et un trafic assorti des «prix de listes» selon l'importance de la composante humaine convoitée. Or, le vecteur rationnel qui soutient l'intérêt scientifique pour cette technologie consiste précisément dans l'élargissement des critères d'allocation de cette ressource rare à des candidats aux greffes, actuellement exclus péremptoirement des listes de receveurs potentiels en raison de leurs antécédents médicaux (âge, cancer, problèmes de santé qui compromettent la survie du greffon etc.) et dans le meilleur des cas, cette innovation vise à pouvoir se passer des anciennes greffes d'origine humaine.

Le passage de cette étape — du greffon humain à la constitution de la chimère hôte — ne se résout pas en une légère amélioration des techniques de greffes actuelles mais implique la part d'inconnu recelée par la médiation animale et par l'insertion et le fonctionnement de gènes «hors-contexte» ou en dehors de leur environnement initial. Il s'agit d'un changement de registre, d'un saut qualitatif qui met éventuellement en cause l'équilibre des écosystèmes et fait courir le risque de bio-contaminations inédites. Cette réponse scientifique à un problème de santé grave surgit au terme d'une chaîne causale d'expérimentations, d'une succession d'essais de prise de contrôle des mécanismes régulateurs de «l'hologramme génétique» des espèces vivantes.

Dans ce contexte, les citoyens arrivent à peine, en raison de leur complexité, à entrevoir sur leur vie quotidienne les effets de ces prouesses, à l'exception peut-être de «la génétique dans les domaines de l'assurance et de

l'emploi»¹⁴. Il n'est pas certain que même dans ce dernier cas, une majorité d'individus puissent être en mesure de se représenter ce que signifient ces découvertes et d'en anticiper les retombées éventuelles en matière de confidentialité, de respect de la vie privée ou encore, de non-discrimination etc. sur leur vie.

Ce sentiment de vacuité et le fait pour les citoyens de manquer du recul nécessaire pour assumer l'innovation technologique est une des caractéristiques, parmi les plus inquiétantes de notre temps. Elle met en cause la possibilité même de la discussion rationnelle et empêche l'orientation autour de décisions véritablement démocratiques. Cette occultation des impacts qui confine à un passage obligé par les comités d'experts marque les limites des démocraties néo-libérales lorsqu'il s'agit de l'évaluation sociale des technologies. C'est qu'en temps réel, les questions éthiques posées par la science, ne peuvent jamais pour ainsi dire coïncider avec son exorbitante actualité, elles demeurent par essence, imprévisibles, intempestives. On peut ajouter à ce propos, comme le notait fort justement le poète Rainer Maria Rilke que dans le contexte scientifique : «Ce qui *arrive* possède une telle *avance* sur ce que nous pensons, sur nos intentions, que nous ne pouvons jamais le rejoindre et jamais connaître sa véritable apparence»¹⁵.

Le remplacement du salut en Occident par la recherche de guérison

Cette distorsion entre le temps scientifique et le temps social tient au fait que la traduction sociale des avancées techniques passe spontanément la barrière critique des sociétés simplement parce qu'elle s'inscrit dans une idéologie quasi «religieuse» de progrès en Occident, et cela, sans trop d'égards pour les études d'impacts ou les retombées lointaines des découvertes et de leurs applications. *Nous attendons de la science les promesses que la religion n'a pu tenir ou relever concrètement* (vie éternelle, naissances miraculeuses, survie des embryons congelés dans des limbes azotées, éternité personnelle

14 Hélène GUAY, Bartha Maria KNOPPERS, Isabelle PANISSET, «La génétique dans les domaines de l'assurance et de l'emploi», *Revue du Barreau*, avril-juin 1992, 52/2, p. 185-383.

15 Paul VIRILIO, *Esthétique de la disparition*, Paris, Galilée, 1989, p. 25.

par clonage, refoulement aux marges de toute activité de l'idée de la mort etc.). Plus exactement, le capital flottant de confiance (certains parleraient de crédulité) religieuse ou de subjugation exercée par la science et ses bienfaits occupe structurellement dans les mentalités la case laissée vacante par la religion.

On ne saurait d'ailleurs minimiser — sous peine de ne rien comprendre à l'état instable de notre planète — la force impérieuse de persuasion de l'idéologie scientifique¹⁶ à l'intérieure de laquelle se donnent à voir les découvertes successives de la technique. Au point où l'observateur ne finit par percevoir que l'aspect «magique» du développement et s'inscrit d'emblée dans ce nouvel horizon des discours «pieux» que fournit l'idée vide de progrès¹⁷. Et l'expression populaire selon laquelle «on ne peut arrêter le progrès» s'applique et suspend la possibilité même de différer ou d'interdire la pulsion de savoir qui s'y exerce. Rarement la question du bien fondé d'une technologie est posée même si cette dernière «exproprie» par sa mise en oeuvre, le quotidien d'un nombre considérables d'individus. Dans ce contexte, les dangers viraux inhérents aux xénotransplantations restent un problème bien lointain dans l'ordre des préoccupations des citoyens.

De fait, le citoyen en raison de son exclusion de la complexité inhérente à la technique demeure cantonné d'office à un rôle de spectateur, de fidèle ou reste dans un rapport infantile (par régression de la pensée critique) par rapport à ce qui le dépasse. À vrai dire, lorsqu'il est sensibilisé à l'existence même des possibilités des technologies biomédicales, c'est sous la forme «affective» de l'appel à l'aide, à partir de la subjectivité absolue du malade en attente de greffe. La science se prête tout autant au spectacle qu'à la manipulation de son auditoire virtuel en suggérant que son influence demeure lointaine, presque improbable sur les événements. L'événement de son application comporte immanquablement un élément de sidération.

16 Le philosophe allemand Jürgen Habermas parle de la technique et la science comme idéologie. Jürgen HABERMAS, *La technique et la science comme «idéologie»*, Paris, Gallimard, 1973, 211 p.

17 Que signifie la notion de «progrès» en regard de la monopolisation par nos générations des richesses vivantes et des dégâts causés à l'environnement pour y parvenir?

Le citoyen n'est concerné qu'en tant qu'il est éventuellement sommé de s'adapter à la réalité nouvelle, aux virtualités qu'un opérateur économique impose de l'extérieur à son environnement. Seul l'expert a droit de parole ou encore dans ce contexte spécialisé, seul la parole de l'expert est prise en considération.

Ainsi de la même manière qu'en Occident, un siècle des Lumières a été nécessaire pour sortir d'un certain obscurantisme religieux, il paraît tout aussi impérieux que puisse s'exercer une forme de discernement collectif à l'égard du croisement des intérêts économiques avec celui des technologies. D'ailleurs, à l'égard des menaces à son environnement et des mécanismes qui régissent les forces économiques qui se disputent la qualité de sa vie, le citoyen moderne reste — toutes proportions gardées — dans une ignorance médiévale.

Et il n'est pas certain que malgré les garanties à la liberté d'expression des individus (garanties qui n'empêchent en aucune manière l'instauration d'une forme monolithique d'appréhension du monde) ne s'installe pour autant, par un effet de saturation et de «déforestation» des autres modes de penser (poétique, symbolique, religieux), une seule forme économique-scientifique des modes de penser et d'être au monde. L'attention des technologies se porte sur la production du même, de l'identique (clonage, duplication-spécialisation économique) et répugne à la diversité quelle qu'elle soit. Y aurait-il double danger : à la bio-diversité et à la diversité du penser comme procédant d'une seule et même menace? Une même discrimination fondée sur l'impératif de la rentabilité économique?

Quoi qu'il en soit, la technique n'est pas neutre et malheureusement, il n'y a pas d'«autre» de la technique. Elle n'agit pas en surimpression comme un accessoire ou encore une simple multiplication des possibilités humaines mais détermine d'une manière décisive l'ordre des possibles.

Cette situation «d'immuno-déficience critique» à l'endroit des productions du complexe technico-scientifique est aggravée au niveau politique cette fois, par le fait que les décideurs eux-mêmes ne sont personnellement pas en mesure d'exercer un discernement et qu'ils doivent s'en remettre aux principaux intéressés, voire parfois directement aux promoteurs de ces développements. Comme le note Jean-Jacques Salomon dans son ouvrage intitulé *Le destin technologique* :

[...] la complexité et l'ésotérisme de la science dans beaucoup d'autres domaines que celui de la défense mettent les décideurs à la merci des experts. Les grands programmes technologiques — réacteurs nucléaires, fusées, satellites de télécommunications, accélérateurs de particules —, mais aussi des projets moins coûteux dont les enjeux économiques sont néanmoins immenses tels ceux qui intéressent l'électronique, la robotique, les biotechnologies sont conçus suivant des procédures et un langage qui ne peuvent être assimilés par les organes de décision que s'ils sont traduits sous une forme vulgarisée. Et, dans ce domaine, il faut bien voir que les décisions doivent être prises à temps, puisqu'il faut souvent compter sur des délais d'une dizaine et même d'une quinzaine d'années avant de passer à l'exploitation industrielle des projets qu'on veut réaliser. Dès lors, le pouvoir politique se révèle vulnérable aux pressions que la communauté scientifique peut exercer comme un lobby parmi d'autres, ou il est simplement condamné à adopter des projets, sur le plan national comme sur le plan international, dont il est exclu qu'il puisse anticiper, à plus forte raison maîtriser, toutes les conséquences [...]. La vérité est que, bien que savants et souvent parce que savants, ces nouveaux conseillers du prince sont loin d'être infallibles. Et l'habit technique dont ils revêtent leur avis peut être d'autant plus dangereux qu'il leur confère l'autorité d'un jugement objectif.¹⁸

La double exploitation de la nature : provocation et économie

Quand nous considérons la technique comme quelque chose de neutre, c'est alors que nous lui sommes livrés de la pire façon : car cette conception, qui jouit aujourd'hui d'une faveur toute particulière, nous rend complètement aveugles en face de l'essence de la technique.¹⁹

Les xénogreffes constituent un avancement technologique complexe qu'un non-scientifique peut difficilement apprécier à sa juste valeur ni encore, à partir de là, prévoir ce que le perfectionnement de cette technique recèle. Une certaine réserve s'impose donc quant au jugement à porter sur cette percée de la biologie médicale. Il importe cependant de situer ce dépliement de la rationalité technicienne selon la tendance lourde de l'Occident qui est

18 Jean-Jacques SALOMON, *Le destin technologique*, Paris, Gallimard, 1992, p. 151.

19 Martin HEIDEGGER, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958, p. 10.

de «provoquer» la nature pour en recueillir des bénéfices supplémentaires, dans l'exploitation à des fins instrumentales.

Dans ce contexte, l'idée de «pro-vocation» recoupe tout autant l'extraction d'organes d'origine animale cultivés par *bio engineering* que la stimulation ovarienne (super-ovulation) préparatoire aux actes de procréation médicalement assistée. Chaque objet du monde se voit ainsi, sans exception, arraisonné par le mode de production qui convient à la libération et au dévoilement de ses énergies. Il n'est malheureusement encore point de lignes directrices pour marquer une limite au devenir autre, à l'horizon pratiquement asymptotique de la production de l'artificiel. Ce désir de savoir et d'expérimentation se porte d'ailleurs indistinctement sur les femmes enceintes, les enfants, et toutes les autres catégories de personnes, sont elles aussi susceptibles, d'être mise à contribution dans la «centrifugeuse» des savoirs techniciens.

L'animal-laboratoire ou la «mise à profit» de toutes les formes de vie

En ce qui a trait à l'exploitation des animaux, ce cycle industriel paraît avec les xénogreffes (avec les animaux transgéniques aussi) historiquement bouclé lorsqu'il s'agit justement de les détourner de leur vocation non seulement en les éliminant à l'occasion des élevages et abattoirs industriels mais en les modifiant génétiquement — par réécriture génique — au point de déstabiliser l'intégrité des espèces. Il faut dire que ce «projet eugénique» à l'égard de l'espèce animale s'est déjà amplement exprimé dans les croisements et dans le «perfectionnement» industriel des races d'élevage jusqu'à aujourd'hui avec le clonage mais aussi avec la découverte inquiétante que ces animaux sélectionnés pour leur rentabilité (résumée dans le rapport : consommation-protéine-gras) réduisent à la part congrue la biodiversité.

C'est que les impératifs de maximisation des profits ne sont que difficilement compatibles avec l'équilibre des écosystèmes. Le problème de la perte de la bio-diversité n'est pas seulement une menace pour l'équilibre de la vie mais témoigne d'une totale insouciance à l'égard de ceux qui vont nous succéder sur cette planète et ceux qui l'habitent actuellement. Comme le note Jean-Jacques Lavoie :

Les écologistes ont évalué qu'aux environs de l'an 2000 une espèce disparaîtra toutes les heures et que 20% de l'ensemble des espèces terrestres aura disparu. En plus de constater que 2% de la population mondiale est responsable de 30% de la pollution de l'environnement et que 20% de la population du monde consomment 80% des ressources planétaires.²⁰

Nous sommes pourtant, à l'égard de la protection de l'environnement, dans un rapport de dette mutuelle. Il faut alors se demander si du point de vue d'une obligation fiduciaire inter-générationnelle, il est encore acceptable de «tirer autant de chèques» sur le vivant compris comme patrimoine commun de l'humanité?

L'équation entre le juste profit issu de l'exploitation normale de l'environnement et son augmentation laisse, lorsqu'il n'y a pas une prise en compte des inconvénients, à l'ensemble des populations des dividendes amers. Et dans ce domaine comme dans celui de l'utilisation immodérée des sols arables apparaît inmanquablement un phénomène économique bien connu sous le nom de «loi des rendements négatifs».

Gains paroxystiques et purification létale

Une fois atteint un certain degré d'investissement et de stimulation de la production, il n'y a plus de retour correspondant à la mise, au contraire. Les bénéfices déclinent sans égard pour l'incitation extérieure à produire. C'est qu'il n'est pas de réconciliation entre l'appât du gain, l'état chrématistique de l'économie et la planète désormais comprise comme espace de marché.

Cette surexploitation animale (une sorte de surpêche au plan génétique?²¹) oblige en parallèle à procéder à la création de sanctuaire (à recueillir les races rescapées et garantes de la diversité biologique) pour les animaux non

20 Jean-Jacques LAVOIE, «Éco-sophie et éco-justice selon Gn 1, 1-2, 4a et Jb 38-41», dans C. MÉNARD (dir.), *Projet de société et lectures chrétiennes*, (Actes du Congrès 1996 de la Société Canadienne de Théologie), Montréal, Fides, 1997, p. 272.

21 Encore qu'ici il ne suffit pas d'épuiser des stocks, ce à quoi l'être humain excelle, mais de s'exposer à plus qu'à l'effet de pénurie mais à l'accident en cascade, à la réaction imprévisible, selon des scénarios entrevus par exemple à l'occasion de l'encéphalopathie bovine spongiforme.

encore altérés par la frénésie des croisements consanguins et à faire disparaître (en raison de leur obésité), dans le cas des dindons d'élevage à titre exemple, leur capacité de se reproduire sans l'intervention humaine. Or, à l'échelle du vivant la surspécialisation et l'artificialisation correspond à l'application des effets de cette «loi des rendements négatifs» dans la mesure où les processus de purification exposent continûment à une forme de contre-partie maléfique de la rentabilité (des externalités tragiques...) : la fragilité extrême (susceptibilité virale à des maladies qui commande une alimentation médicamentée de manière préventive), la surdépendance aux cadres artificiels générateurs et éventuellement à l'accident viral qui fait basculer la production.

Il n'est qu'à penser ici aux effets des interruptions de courant sur des élevages de porc lors des tempêtes de verglas. En moins de quelques heures, l'absence d'alimentation électrique des systèmes de ventilation amène la décimation des troupeaux par asphyxie et infection pulmonaire.

La concentration et la purification des stocks vivants redoublent ainsi leur fragilité. Et cette concentration (une sorte de taylorisation appliquée à l'agriculture) qui était un gage de rentabilité économique se retourne contre ses utilisateurs. Lautréamont parlait du «puéril revers des choses». C'est toujours l'exacerbation de la perspective de profit qui est susceptible d'induire un mouvement inverse, négatif, qui relance à son tour le raffinement léthal des technologies. De sorte que nous ne sommes jamais certain, dans cette escalade réciproque, si le bien fondé d'une innovation repose sur sa nécessité intrinsèque ou sur «l'occasion d'affaire» pharmaceutique qu'elle permet de réaliser²².

Pour comprendre l'histoire de l'artificialisation, une technique en apparence simple et bien connue d'annihilation des bactéries (organismes beaucoup moins complexe que les virus) par des antibiotiques a généré à la longue des résistances, des évolutions dans ses particules vivantes au point où l'on doit désormais consentir à affronter des souches mutantes qui résistent aux traitements qui, il y a à peine 20 ans étaient rapidement supprimées (il existe

22 Et quoi de mieux du point de vue de l'économie d'une technologie que de devenir la solution au problème que l'on a soi-même causé. À titre d'exemple, les installateurs des réacteurs Candu sont ceux-là même qui procèdent à la décontamination des sites une fois ces redoutables engins devenus déficitaires à tous égards et inopérants.

maintenant des formes de méningite, de tuberculose qui ne répondent plus au traitement des antibiotiques de quelques générations qu'ils soient).

Comme le note Jean Baudrillard à propos de ce phénomène d'apesanteur désastreuse issu de l'artificialisation extrême :

Dans un espace surprotégé, le corps perd toutes ses défenses. Dans les salles d'opération la prophylaxie est telle que nul microbe, nulle bactérie ne peut survivre. Or c'est là même qu'on voit naître des maladies mystérieuses, anormales, virales. Car les virus, eux, prolifèrent dès qu'ils ont la place libre. Dans un monde expurgé des vieilles infections, dans un monde clinique «idéal» se déploie une pathologie impalpable, implacable, née de la désinfection elle-même. [...] Quand on livre le corps aux prothèses en même temps qu'aux fantaisies génétiques, on désorganise ses systèmes de défense.²³

Dans cette optique, la «spécialisation» industrielle des races jusqu'à leur assimilation à des réservoirs virtuels d'organes humains obéit à une logique de domination et d'exploitation dont les xénogreffes paraissent être l'aboutissement ultime. À certains égards, le transgénisme est une tentative de récupération de l'univers du vivant compris désormais comme laboratoire de soutien (ou un entrepôt de pièces détachées vivantes ou positivement cette fois, un atelier de «monstres prometteurs») pour maintenir l'être humain dans un univers complètement artificialisé, sans qu'il soit nécessaire pour lui de devoir consentir aux efforts de modération nécessaires à la conservation des ressources terrestres. Une manière de fuite en avant.

Évoquant l'histoire de ce rapport de subordination et de surexploitation de l'animal par l'homme, le professeur Alberto Bondolfi écrit dans un article intitulé «La relation entre les animaux et l'humain en Occident» que :

*Non seulement notre rapport à l'animal est passé de sa simple **domestication** à sa **production et consommation industrialisée**, mais encore peut-on noter aujourd'hui la montée d'un nouveau type de rapport donné par l'emploi toujours plus systématique de l'animal donné comme **objet de recherche scientifique** et comme **source de***

23 Jean BAUDRILLARD, *La transparence du mal. Essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, 1990, p. 69-70.

*matériel biologique pour l'homme tombé en panne. Les xénogreffes sont à notre porte et l'emploi de tissus animaux pour toutes sortes de besoins est désormais accepté.*²⁴

Les risques de contamination en chaîne

Il n'est pas sûr que la création d'animaux non pas de laboratoire mais «d'animaux laboratoire» engage dans la production d'un règne animal parallèle, générique, et que se développe des «bouillons de culture virale» à ces frontières immunitaires désactivées. Il s'agit d'une expérience de «libre-échange» éventuelle dont toutes les formes vivantes sont susceptibles de pâtir.

L'animal virtuel ou modélisé pour développer des cancers en circuit fermé et le virus inédit qui se développe entre (à l'interface) les immunités réciproques (de l'animal et de l'humain) sont concevables dans le sillage de ces technologies de pointe. Si le vivant animal peut subir la «transgénisation» avec un certain succès pourquoi n'entraînerait-il pas, même dans l'asepsie complète, des virus transgéniques qu'une immunité «ordinaire» ou non modifiée à son tour ne pourrait plus reconnaître? Comme le note le directeur de l'Institut national de recherche appliquée Louis-Marie Houdebine, à propos des xénotransplantations et du risque de xénozooses que font peser ces interventions dans le vivant :

*Il est en effet impossible d'être sûr que les organes de porc mis à l'intérieur d'un organisme humain ne soient pas à l'origine de la genèse de nouveaux agents pathogènes et en particulier de virus, compatibles à la fois avec l'homme et le porc et donc particulièrement redoutables.*²⁵

Il est tout de même curieux de constater qu'alors que l'on commence à peine à percer les mécanismes infectieux du SIDA (et que toutes les hypothèses de

24 Alberto BONDOLFI, «La relation entre les êtres humains et les animaux en Occident», dans Thérèse LEROUX (dir.), *L'être humain, l'animal et l'environnement : Dimensions éthiques et juridiques*, Montréal, Les Éditions Thémis, 1996, p. 28.

25 Jean-Louis HOUDEBINE, *Le génie génétique de l'animal à l'homme?*, Paris, Flammarion, 1996, p. 85.

son origine convergent vers un rétrovirus du primate) que l'on songe à s'exposer à des risques «manufacturiers» d'épidémies. Surtout si l'on considère qu'on ne peut, dans le cas des xénogreffes, désactiver les rétrovirus du porc et que ceux-ci sont susceptibles de se comporter exactement comme ceux du VIH dormant pendant des décennies, sans pouvoir être détecté. Comme le note le virologue Robert Weiss :

*Les virus d'origine animale qui n'infectent habituellement pas l'homme profitent ainsi d'un contact intime, cellule contre cellule, qui favorise à la fois l'infection et la recombinaison avec des virus d'origine humaine.*²⁶

Des récentes expériences avec la technologie nucléaire quant aux enjeux des contaminations du vivant devraient nous porter à plus de sagesse. D'ailleurs l'on devrait aussi s'étonner que l'on s'abstienne d'utiliser l'analogie que fournit le modèle des retombées radioactives — de la mutation imprévisible dans ce cas — pour le génie génétique applicable à l'être humain. Pourquoi ce scénario n'est-il pas, ne serait-ce que prudemment, examiné comme simulation par les promoteurs de cette technologie?

C'est que l'univers n'est pas bienveillant (l'homme en est le résultat et de toutes les formes de vie développées, une des plus fragiles) et l'abattement des frontières qui fait la joie des spéculateurs dans l'économie néo-libérale appliquée cette fois, aux barrières immunitaires par simulation, transgénisation, ouvre ici sur des horizons mortifères pour les deux espèces. Passer de l'animal à l'humain n'est pas assimilable à une banale navigation sur l'internet.

Cela implique de transgresser rien de moins qu'un ordre établi par les résultats de l'évolution du vivant en s'immiscant — sans pouvoir en appréhender toutes les conséquences directes et indirectes — dans l'échafaudage des équilibres, des guerres et des compromis adaptatifs du monde microscopique. Il y a désormais à l'échelle planétaire des risques de désastres sans frontières dont la gravité n'a plus rien à envier aux guerres conventionnelles. Les propagations infectieuses ne connaissent pas de limites territoriales et la vie des autres paraît toujours menacée par les «innovations» locales.

26 Declan BUTLER, *op. cit.*, note 11, p. 27.

Les accidents sont autant de lapsus dans le langage efficace de la science. À cet égard, les aventures radioactives modestes de Three Miles Island, et ensuite complétées par celle de Tchernobyl ont ravivé les craintes que la main humaine ne contamine, par débordement technologique, toutes frontières nationales en suscitant des situations adventices, des menaces générées par le raffinement des développements et la création de particules délétères inconnues.

Il y a une sorte d'exotisme radical du mal par rapport à l'asepsie issue des technologies. À la différence toutefois des catastrophes nucléaires, les accidents viraux ne peuvent être circonscrits ou localisés²⁷. Il n'y a pas d'enfouissement des victimes porteuses possibles et de moyen de déterminer des limites à la propagation. Comme le rappelle Jean-Jacques Salomon à propos de l'un des scénarios récents de la modernité :

L'accident de Tchernobyl a effectivement eu lieu suivant les pires scénarios de science-fiction, jusqu'au début du syndrome chinois illustré par le film catastrophe : le combustible a dévoré le plancher du bâtiment du réacteur, menaçant d'enfouir progressivement dans le sol un magma de béton, de métaux, de produits radioactifs, certains connus, d'autres absolument inédits (la température a été telle, 1800 degrés, que des cristaux artificiels d'uranium, de silicium et de zirconium se sont aussitôt créés, aussitôt baptisés «tchernobylites» par les techniciens soviétiques. Depuis la catastrophe, le réacteur est toujours sous haute surveillance, puisque le sarcophage de béton dont on l'a recouvert n'est étanche ni aux radiations ni aux intempéries, et que le magma radioactif, toujours chaud, n'est ni stable ni immobile.²⁸

Inconvénients pour autrui et pour les receveurs des greffes

Un des inconvénients dans la vie des receveurs des xénotransplantations consistera en l'obligation pour ceux-ci d'être dans une sorte de «quarantaine invisible» quant à leurs proches. En effet, hormis les risques plus larges de

27 Dans le cas de la propagation du Sida à son état naissant, le centre d'étude des maladies infectieuses d'Atlanta avait suggéré qu'un des vecteurs avait été un agent de bord qui parcourait l'Amérique.

28 Jean-Jacques SALOMON, *op. cit.*, note 18, p. 25.

création de virus mutants (on a découvert chez les porcs un rétrovirus endogène capable d'infecter les cellules humaines *in vitro*)²⁹, les receveurs même dans la meilleure des situations devront s'abstenir d'avoir des relations sexuelles non protégées, de crainte de contaminer leur conjoint. Faudrait-il d'ailleurs obtenir le consentement des membres de la famille pour les exposer eux aussi à des impondérables viraux? Et advenant le refus des proches d'être exposés, comment concilier la situation d'ostracisme du greffé avec son bien-être général? Cette technologie placera-t-elle le receveur dans une position similaire et aussi inconfortable que les enfants-bulles? Car les xénogreffés devront aussi continuer de prendre des immuno-suppresseurs.

En plus, les éventuels greffés devront s'astreindre à des contrôles constants, éviter de donner du sang, en plus, ils ne pourront pas non plus se retirer du projet de recherche à tout moment. Il faudra aussi prévoir un fichier de leur déplacement, de leur passage des frontières, — ils vont importer malgré eux des éléments viraux — sans compter, qu'il faudra aussi ici garder un registre «généalogique» du porc d'où origine le prélèvement.

Les menaces de la science sont à la mesure de ses utopies. N'y-a-t-il pas pourtant encore ici, une certaine parenté entre le déchet radioactif dont la décomposition implique une durée qui dépasse les générations et les «prions» qui sont des résidus viraux que même l'incinération n'arrive pas à supprimer. Et dans ce dernier cas, le cadavre du xénogreffé deviendrait-il un déchet bio-médical soumis à des règles sanitaires strictes, à l'incinération obligatoire?

Les interdits religieux quant au passage de la frontière des espèces

Car il lui disait : esprit impur, sors de cet homme! Et lui demanda : Quel est ton nom? Il lui dit : Je m'appelle Légion, car nous sommes beaucoup. Et il faisait beaucoup appel à lui pour qu'il ne les envoie pas en dehors du pays. Or, il y avait là, vers la montagne, un grand troupeau de cochons que l'on faisait paître. Ils faisaient donc appel à Jésus et disaient : Envoie-nous dans les cochons, que nous y entrions. Il le leur permit. Et les esprits impurs sortirent, ils entrèrent dans les cochons, et le

29 Declan BUTLER, *op. cit.*, note 11, p. 27.

*troupeau d'environ deux mille s'élança de l'escarpement dans la mer et fut étouffé dans la mer. Mc 5, 8-13.*³⁰

Une des illustrations du rapport ambigu entre le savant et le décideur évoqué précédemment est offerte par l'article enthousiaste du chirurgien A. S. Daar intitulé : *Ethics of Xenotransplantation : Animal Issues, Consent, and Likely Transformation of Transplant Ethics*³¹. L'auteur nous apprend, entre autres, dans son «survol éthique» qu'après vérification, le statut religieux du porc dans l'Islam et le judaïsme ne tient qu'à un interdit alimentaire.

Pour les fins de sa démonstration, le disciple d'Esculape s'improvise théologien. Il affirme sans ambages que les réticences à l'égard du porc ne se rapporteraient en fait qu'à une réticence religieuse liée à la malpropreté de l'animal. Il oublie alors que même si l'on tenait pour avéré le fait qu'il ne s'agisse que d'un interdit alimentaire et que l'utilisation à des fins non-alimentaires de l'animal ne poserait pas de problème de pureté rituelle, que c'est le simple contact avec la bête ou ses parties qui souille.

C'est comme si l'auteur affirmait que l'on pouvait dans la logique symbolique des religions porter en soi ce que l'on ne saurait consommer, sous peine d'impureté rituelle. Étrange raisonnement! C'est que l'éventuelle «prothèse animale» que fournira le greffon n'est précisément pas une entité inerte assimilable à un stimulateur cardiaque. L'interdit alimentaire participe pourtant, d'un point de vue religieux, d'un sous-ensemble symbolique à la division fondatrice entre l'animal et l'humain, d'un ordre originel surimposé par Dieu au moment de créer le monde. Cette césure entre l'être humain et l'animal n'est pas seulement d'ordre alimentaire, elle est soutenue par une disposition symbolique qui vise à soutenir et affirmer la prééminence en dignité du genre humain sur l'animal. Il écrit pourtant :

We have looked at this issue and concluded that it would not be a barrier to xenotransplantation, based on theologic argument that need

30 Ce pittoresque passage du Nouveau Testament montre qu'à l'époque de Jésus, le porc est un animal qui sert de moyen de transport aux démons. Il y a ici une «xénogreffe» avant la lettre des démons qui habitent un possédé vers des porcs qui se jettent à la mer. Dans le Nouveau Testament, le porc reste l'animal de la déchéance, si l'on se réfère en particulier à l'épisode de la parabole du père et de ses deux fils dont l'un se voit justement réduit nous rappelle le texte, à garder des porcs (Lc. 15, 15).

31 A. S. DAAR, *op. cit.*, note 1, p. 977.

*and necessity can allow that which is forbidden : and in any case the prohibition is only to eating.*³²

Cette assertion illustre avec quel niveau de superficialité le chirurgien, sans doute un expert du domaine des greffes n'est pas à même d'apprécier la subtilité de l'économie symbolique des systèmes religieux séculaires.

Le rejet porcin dans le judaïsme

Ce qui pose problème d'un point de vue religieux est principalement le passage de la barrière des espèces ou encore le refus du maintien de la mitoyenneté symbolique entre l'animal et l'être humain, au point de justement suggérer à des fins thérapeutiques, cette convivialité extrême. Dans le judaïsme le problème du rejet symbolique du greffon porcin tiendrait, à notre avis, à deux arguments d'inégale valeur bien que complémentaires. D'abord, la division fondatrice des espèces est inscrite en Gn 1, 1 à 2, 4 et ensuite les interdits spécifiques au porc en Lv. 11, 7 et Dt. 14, 8.

Quant au passage de Gn 1, 1 à 2, 4a), il s'agit, on l'aura compris, d'un des récits de création du monde rédigé entre 587-538 AVJC pendant la période de l'exil et attribué au rédacteur sacerdotal. Dans ce texte fondateur, le Dieu d'Israël crée le monde en séparant chacun de ses éléments constitutifs. Il sépare animaux aquatiques et oiseaux des cieux (Gn 1, 20-23) afin justement d'empêcher toute confusion ou chaos. Le monde est ordonné en instaurant des classements et des divisions strictes. Dieu agit comme un législateur scrupuleux soucieux que des frontières infranchissables soient établies entre chacune des espèces et des règnes. La pointe du texte ne se résout pas à la création de l'homme à l'image de Dieu comme le prétend A. Daar³³ mais dans le fait que le monde est créé par séparation et subdivisions en cloisons étanches. Créer et séparer sont ici presque une seule et même chose. Comme le fait remarquer l'exégète Paul Beauchamp dans sa thèse de doctorat sur Gn 1, 1 à 2, 4a) :

32 *Ibid.*, p. 977.

33 *Ibid.*, p. 976.

On constate dès la première lecture que la version de la création donnée par le document sacerdotal est un des lieux privilégiés où s'affirme le thème de la séparation. [...] Gunkel a fait remarquer chez l'auteur un intérêt pour les classifications, qu'il attribue à la mentalité sacerdotale.³⁴

Pour affirmer que le judaïsme est ouvert aux xénotransplantations, il faudrait comme en droit constitutionnel invalider rien de moins que le premier texte (non au sens historique cependant) de la Bible, tant cette fusion d'une partie animale à un être humain répugne à la mentalité hébraïque.

Si l'on y ajoute maintenant les interdictions spécifiques au porc dans le Lévitique 11, 7-8 selon lesquelles :

Le porc, parce qu'il a le pied onglé et qu'il a l'ongle fendu, mais qu'il ne rumine pas : il sera impur pour vous. De leur chair vous ne mangerez pas et à leur cadavre vous ne toucherez pas : ils sont impurs pour vous.

et celles retrouvées dans Dt. 14, 8 :

Mais vous ne mangerez pas, parmi ceux qui ruminent ou qui ont le pied onglé et fendu, le chameau et le lièvre, le daman, car ils ruminent, mais ils n'ont pas l'ongle fendu : ils seront impurs pour vous. Ni le porc, car il a bien l'ongle fendu, mais il ne rumine pas : il sera impur pour vous.

Il est bien difficile d'imaginer qu'un juif religieux accepte d'être souillé par une partie encore vivante en lui de cet animal. Bien que le choix du porc qui s'avère être pour les scientifiques un des modèles biologiques les plus commodes (à l'exception peut-être de la localisation horizontale du muscle cardiaque), il est en fait, du point de vue de nombreuses anthropologies religieuses, un des plus incommodes.

Le passage de la frontière des espèces implique donc que soient prises en compte les anciennes mais toujours présentes taxinomies religieuses

34 Paul BEAUCHAMP, *Création et séparation. Étude exégétique du chapitre premier de la Genèse*, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1969, p. 17.

relatives à la pureté et à l'impureté animale³⁵. En ce qui a trait à la religion juive, il ne s'agit pas, dans les interdits visant le porc, de mesures de nature hygiénique (et donc que l'on pourrait réviser à la lumière de la science moderne) ou d'interdits fonctionnels³⁶ (par exemple ceux qui pourraient être relatifs à la crainte de contracter la trichinose) mais d'une logique de la répartition symbolique³⁷. Ainsi seront déclarés impurs les animaux appartenant à deux règnes : par exemple, l'huître qui «chevauche» à la fois le monde aquatique et le monde terrestre est dans ce contexte proscrite parce que source d'impureté.

Dans la perspective judaïque l'hybridage est aussi frappé d'interdit, même dans le monde végétal : «Ne t'habille pas d'une étoffe mixte» (Lv 19, 19) et l'on comprend que la séparation des éléments est un gage de sainteté, de la même manière que dans cette logique, la création est sainte parce que Dieu a pris soin d'y séparer les éléments constitutifs³⁸. Par voie de conséquence, l'insertion dans le corps humain d'une partie d'un animal — par surcroît frappé d'impureté — irait à l'encontre de l'économie religieuse du judaïsme. Sans compter le fait que, même sans interdit religieux, la réception en soi

35 Comme nous l'apprend Roland De Vaux dans son article «Les sacrifices de porc en Palestine et dans l'Ancien Orient», en dehors de la logique interne pureté-impureté, le rejet du porc trouve son sens historique en Israël dans le désir du peuple de ne pas entrer en contact avec un animal sacrifié par les religions voisines notamment dans les religions à mystères (Égyptiens, Hittites, voient dans l'animal une façon de conjurer les démons, de soigner) : en Grèce il est sacrifié à des divinités chtoniennes (Demeter, Perséphone). Il faut ajouter aussi qu'en relisant le livre des Maccabées, les juifs après la destruction du Temple se virent forcés par l'envahisseur grec et son chef Antiochus Épiphane de manger des porcs sur leurs autels comme marque de fidélité envers l'envahisseur. R. DE VAUX, *Bible et Orient*, Paris, Éditions du Cerf, 1957, p. 505.

36 «Pour aborder correctement le problème (de la pureté dans le judaïsme), il faut oublier l'hygiène, l'esthétique, la morale, la répulsion instinctive [...]». Mary DOUGLAS, *De la souillure, Essai sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, Éditions François Maspero, 1981, p. 69.

37 Julia KRISTEVA, *Pouvoirs de l'horreur. Essai sur l'abjection*, Paris, Seuil, 1980, p. 110.

38 Patricia HIDIROGLOU, «La laine et le lin», dans Sylvain MATTON (dir.), *La pureté. Quête d'absolu au péril de l'humain*, Paris, Édition Autrement, 1993, pp. 82 -104.

d'un organe implique un réaménagement important de l'économie psychique du receveur³⁹.

C'est qu'indifférente à la dimension symbolique de la vie humaine, la technologie vise à ce que s'affaisse définitivement tout classement hiérarchique et ne deviennent caduques les instances différentielles entre l'animal et l'humain. L'utilisation du porc à cet égard inquiète bien davantage dans une perspective psychanalytique, surtout si l'on considère qu'il s'agit d'un «animal-injure» et qu'il est déjà dans bien des cultures considéré comme un animal familier à la frontière de l'humain. Comme l'indique la riche analyse anthropologique de Claudine Favre-Savas intitulée *La bête singulière. Les juifs, les chrétiens et le cochon* :

*Edmund Leach a bien montré — en réfléchissant sur l'usage des noms animaux familiers comme injures — que la proximité fusionnelle nécessite la mise à l'écart, à la manière dont la prohibition de l'inceste nous sépare de nos parents. [...] Comme beaucoup d'autres êtres, le cochon est maintenu sur la frontière entre homme et animal, et je découvrais bientôt une riche collection de récits qui, de la Lituanie au Béarn, disent en clair cette qualité transitive en remontant au temps des origines [...].*⁴⁰

Ainsi de l'animal le plus stable au plan biologique nous constatons qu'il constitue un animal-carrefour, au carrefour des symboliques négatives et positives, qu'il est surdéterminé. Le plus stable du point de vue des technologies, il s'avère être un des plus instables au plan des représentations inconscientes. Comment concilier cet état de fait anthropologique avec la rationalité technico-scientifique?

39 Voir à ce propos, J. Robert LEROUX, «Un emprunt pour la vie : la transplantation d'organes» dans D. SCARFONE (dir.), Trans. n° 2, *L'empreinte, l'emprunt*, Montréal, 1993, p. 139-150.

40 Claudine FAVRE-SAVAS, *La bête singulière. Les juifs, les chrétiens et le cochon*, Paris, Gallimard, 1994, p. 11.

Conclusion

Nous entrons avec les xénogreffes dans une page «surréaliste» ou plus exactement dans un épisode inédit d’Alice au pays des merveilles⁴¹ au moment où nous traversons avec la médecine moderne le miroir des apparences de la forme humaine. À cet égard, le droit et l’éthique médicale sont souvent sollicités dans le contexte des médecines de pointe afin de proposer une certaine normativité et pour encadrer des situations limites issues du raffinement des technologies. D’aucun pense d’ailleurs que la médecine a sauvé l’éthique comme discipline et que le droit remplace dans la société moderne l’ancienne casuistique religieuse. Dans cette optique, des questions classiques dans la littérature biomédicale sont alors posées telles : à partir de quel moment commence la vie humaine et quand celle-ci commence-t-elle à être comprise comme bénéficiant de la personnalité juridique ou encore quand prend-elle fin, qu’est-ce que la mort clinique?

Il faudra se demander si le développement du génie génétique, dans ses applications économiques, ne participe pas, plutôt que d’une innovation, d’une menace de «pollution profonde» (comme il est question a contrario de «deep ecology»), une archi⁴²-pollution de la vie. Alors que le détournement des cours d’eaux, la surexploitation des ressources disponibles et non renouvelables avait des conséquences limitées en frappant certaines espèces, l’invasion des mondes plasmiques et microscopiques met le concept même de vie en jeu.

La précarité du vivant animal causée par l’artificialité croissante de l’environnement finit d’ailleurs par rejoindre la capacité reproductive de l’être humain, si l’on considère qu’en Amérique du Nord comme en Europe, l’on assiste depuis les années 1930 à une baisse statistique constante (attribuable à la concentration des BPC qui agissent comme «imposteurs

41 Qui comme on le sait s’intéressait beaucoup au cochon : «Le porc est donc, comme Alice de Lewis Carroll l’imagine, un enfant transformé par le Christ démiurge, innocente victime du mensonge de ses parents». *Ibid.*, p. 11.

42 Archi au sens de *archè*, d’atteinte du *substratum*, du fondement et au-delà duquel rien n’est plus pensable comme *zōon*.

endocriniens» et inhibent les productions hormonales masculines)⁴³ du taux de spermatozoïdes viables lors de comptage chez les hommes⁴⁴.

Cette situation devrait induire ironiquement la même fragilité reproductive à l'homme, pour d'autres raisons certes, que chez le dindon d'élevage... Et l'on entrevoit ce que cette menace représente comme «délice circulaire» pour les technologies, il y aura pour pallier à la stérilité, un accroissement des demandes pour obtenir les services des procréations assistées sans effort de redressement ou de dépollution des plans d'eaux incriminés dans ce phénomène. Dans une logique du spectacle scientifique, le commun s'extasiera devant des sextuplés comme il le fera devant des êtres humains à coeur de porc et comme il le faisait, à vrai dire, devant des femmes à barbe...

Cette pulsion planificatrice radicale qui s'exerce sur l'univers vivant amène des auteurs comme Raoul Vaneigem à écrire, non sans une certaine outrance que :

Les manipulations génétiques témoignent d'une cruauté exercée à l'encontre du vivant avec une minutieuse obsession. Elles prolongent assez exactement le travail entrepris sur l'atome dont la fission change, en vertu d'une alchimie négative, le rayonnement de l'énergie vitale en radiations mortelles. L'odieux de telles sciences réside moins dans leur absence d'imagination créatrice — rien n'est plus ennuyeux que de fabriquer des monstres dans un univers monstrueux — que dans l'asservissement auquel les ravale l'obédience au profit, qui pousse à l'extrême le mépris des espèces végétales, animales et humaines.

À la brute militaire, détenant hier les moyens de résoudre par la guerre une crise de surproduction, a succédé le bureaucrate racketteur qui, dans le laboratoire des affaires, excelle à tirer de

43 La majorité des hommes — sans égards pour le féminisme — se féminisent désormais à leur insu et pour les mauvaises raisons...

44 Peu de réflexion en bioéthique semble avoir pris cette réalité au sérieux. Il paraît plus intéressant pour cette discipline récente d'aller vers des cas spectaculaires, de s'adonner à de la micro-éthique.

*l'homme, de la bête et de la terre le sang qu'il reconvertit en argent pollué et polluant.*⁴⁵

Il ne s'agit pas de «démoniser» les techniques et de souhaiter quelque forme de retour à un passé «naturel» mais d'apprécier un degré d'intrication inédit entre l'intérêt économique qui promeut l'innovation et le service qu'elle peut rendre — en regard des risques assumés par la population — dans la perspective du bien commun. C'est qu'en matière de prospection du génie génétique, il serait malheureux que les profits soient privatisés et les risques partagés par l'ensemble de la population.

L'hypothèse cynique consisterait à suggérer que cette incursion inter-espèce n'est que la mise en scène sophistiquée d'une étape afin de préparer les mentalités occidentales au clonage, plus «naturel», d'une certaine manière, et surtout débarrassé d'un strict point de vue technique, des menaces de contaminations virales.

Les xénogreffes constituent peut-être la mise en place d'un seuil psychologique à partir duquel le clonage s'imposera progressivement comme acceptable pour certains malades. Il suffit simplement d'imaginer que pour se réaliser, le transfert de l'organe animal vers son receveur humain impliquera rien de moins que la contiguïté et la manutention hospitalière (des blocs opératoires parallèles) du porc transgénique. En exacerbant l'attente d'organe parfaitement compatible chez les receveurs potentiels peut-être cherche-t-on à infléchir les mentalités à l'endroit de la duplication de l'humain désormais réduit à sa plus simple expression biologique.

C'est peut-être là d'ailleurs que s'entrecroisent la «*hiding hand*» (Albert Hirschmann) du développement scientifique (les difficultés insoupçonnées au moment d'entreprendre une recherche scientifique⁴⁶) et celle, plus connue, bien qu'invisible (Adam Smith) de l'économie de marché. Du point de vue de l'attente exténuée du miracle de la transplantation chez un malade,

45 Raoul VANEIGEM, *Nous qui désirons sans fin*, Paris, Gallimard, 1996, p. 144-145.

46 La «main qui cache» est celle qui fait que l'on entreprend sans connaître les difficultés. Main qui cache et qui sans ce voilement initial n'aurait justement pas pousser à entreprendre quoi que ce soit.

il n'est guère de principe éthique qui résiste à la satisfaction du besoin ou du droit à la santé.

Sans envier la vie de communautés religieuses (Quakers, Mennonite) qui proscrivent l'utilisation des technologies, il faudra tout de même engager une réflexion collective sur l'utilisation de la science et bien apprendre à discerner l'avancement technologique réel de l'intérêt pécuniaire des compagnies pharmaceutiques. À titre de conclusion ironique quant à cette fascinante question de recherche, il faut rappeler que toutes proportions gardées les compagnies pharmaceutiques (avec une clientèle captive) génèrent des profits pour leurs actionnaires plus importants que ceux des banques et que :

Le marché des xénogreffes, même s'il ne concerne qu'un nombre relativement faible de malades — par rapport aux 500 millions de cas de paludisme dans le monde, par exemple — est porteur. Il pourrait atteindre 6 milliards de dollars d'ici à 2010, estime Peter Laing, analyste à la société générale Strauss Turnbull à Londres. La société pharmaceutique suisse Novartis s'apprête ainsi à investir plus d'un milliard de dollars dans ce domaine.⁴⁷

47 Declan BUTLER, *op. cit.*, note 11, p. 27.